



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS
FONDS NATIONAL D'ENTRETIEN ROUTIER

FONER

Rapport final au titre de l'audit des comptes de l'année 2020

Décembre 2021

Groupement PROWAY- TUNEC



Groupement



13 bis Imp. N° 4, Av. Mohieddine EL KLIBI
Manar II - 2092 Tunis – Tunisie
Tél : +216 71 875 400
Fax : +216 71 875 050



Immeuble Cercle des bureaux, B.M7,
Centre Urbain Nord, 1082, Tunis - Tunisie
Tél : +216 71 948 561
Mobile : +216 23 441 573

Kinshasa, le 27 décembre 2021

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
Ministère des infrastructures et des travaux
publics - Cellule Infrastructures
Monsieur Théophile NTELA LUNGUMBA

Objet : Rapport final au titre de l'audit des comptes de l'année 2020

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre honorable structure, nous vous présentons ci-après notre rapport final sur l'audit des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020, ainsi que le rapport de vérifications spécifiques.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre haute considération.

P/PROWAY Consulting,

Chef de file du groupement PROWAY-TUNEC

Mr Mohamed AMMOUS

Mandataire du Groupement

SOMMAIRE

I. RAPPORTS

- RAPPORT D'OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS 6
- RAPPORT DE VERIFICATIONS SPECIFIQUES 13

II. ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

- BILAN 20
- ETAT DE RESULTAT 22
- ETAT DES FLUX DE TRESORERIE 23
- NOTES AUX ETATS FINANCIERS 24

RAPPORT D'OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Groupement



13 bis Imp. N° 4, Av. Mohieddine EL KLABI
Manar II - 2092 Tunis – Tunisie
Tél : +216 71 875 400
Fax : +216 71 875 050



Immeuble Cercle des bureaux, B.M7,
Centre Urbain Nord, 1082, Tunis - Tunisie
Tél : (+216) 71 948 561
Mobile : (+216) 23 441 573

Kinshasa, le 27 décembre 2021

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRAVAUX
PUBLICS - CELLULE INFRASTRUCTURES**

RAPPORT D'OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

1. Opinion avec réserves

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons procédé à l'audit des états financiers, ci-joints, du Fonds National d'Entretien Routier « FONER », comprenant le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que de l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un total net de bilan de 135 523 627 mCDF, un résultat net déficitaire de (25 679 388) mCDF et un flux d'activités opérationnelles positif de 19 572 126 mCDF.

À notre avis, à l'exception des incidences des points décrits dans la section «Fondement de l'opinion avec réserves» de notre rapport, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Fonds National d'Entretien Routier « FONER » au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte Uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière et système comptable OHADA (SYSCOHADA).

2. Fondement de l'opinion avec réserves

Nous portons à votre attention les réserves suivantes :

2.1 Nous avons été dans l'impossibilité d'émettre une opinion sur les états financiers du FONER arrêtés au 31 décembre 2019.

Cette situation ne nous permet pas de se prononcer sur l'exactitude et la validité des soldes d'ouverture de l'exercice 2020. Par ailleurs, nous n'avons pas été en mesure de mettre en œuvre des procédures alternatives.

2.2 Notre nomination, en tant qu'auditeur du FONER, étant intervenue après le 31 décembre 2020, nous n'avons pas assisté à la prise d'inventaire physique des stocks et des caisses en début et en fin d'exercice. Nous n'avons pas été en mesure de vérifier par d'autres moyens les quantités en stock et en caisses, détenues au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2020, inscrites dans le bilan et sur les procès-verbaux d'inventaire physique réalisés par le FONER.

2.3 Le FONER n'a pas produit des états justificatifs des comptes débiteurs de redevables Major pour un montant de 61 256 496 mCDF. En effet, et à l'exception de la créance avec le redevable COHYDRO, aucune action de réconciliation des soldes n'a été encore engagée comme suite aux lettres de relance et de confirmation de soldes, envoyées aux différents redevables.

Cette situation ne nous a pas permis de nous prononcer sur l'exactitude et la recevabilité de ces créances au 31 décembre 2020. Par ailleurs, nous n'avons pas été en mesure de mettre en œuvre des procédures alternatives, en absence de réponses concluantes aux lettres de circularisation que nous avons envoyées à ces tiers.

2.4 Les passifs du FONER incluent un compte créditeur non justifié libellé « *Redevances Quote-part des travaux d'intérêt national* », inscrit pour un montant de 208 699 472 mCDF et représentant le cumul des recettes (95%) non consommées par les agences routières. En effet, le Conseil d'Administration réunit le 02 Août 2021, a pris une résolution instruisant la Direction Financière de ne plus considérer ces crédits non consommés comme une dette du FONER et de prévoir les écritures comptables appropriées.

Cette résolution du Conseil d'Administration doit être confirmée par un texte réglementaire modifiant le traitement comptable initialement préconisé aux crédits non consommés et suivie par une mise à jour du manuel des procédures comptables du FONER.

2.5 Lors de la préparation des états financiers de l'exercice 2020, le FONER n'était pas connecté au système de gestion informatisée des douanes « SYDONIA WORD » géré par la Direction des Douanes et Accises « DGDA ». C'est ainsi que les recettes de 2020 s'élevant à 243 867 967 mCDF et comptabilisées en produits (subvention d'exploitation) à raison de 5% (12 193 398 mCDF) et en passifs (Quote-part de l'Etat) à raison de 95% (231 674 568 mCDF), sont dans leurs majorité prises en compte sur la base des montants réellement perçus et non pas sur les montants constatés dans les bulletins de liquidation des redevables. Ce qui génère des écarts de recettes entre le FONER et les données de la DGDA non réconciliées jusqu'à ce jour.

En absence d'une information sur les recettes collectées par la DGDA en 2020, et par référence au principe de la comptabilité d'engagement pour la prise en compte des revenus, nous ne sommes pas en mesure de s'assurer de l'exactitude et de l'exhaustivité des revenus enregistrés par le FONER en 2020.

2.6 La procédure retenue pour la comptabilisation des charges est basée plutôt sur le décaissement et non sur l'engagement des dépenses, vu que le service comptable n'est pas impliqué dans le circuit d'approbation et de paiement des factures des fournisseurs. En effet, et en absence d'une procédure claire permettant de recenser toutes les factures reçues et les charges engagées et non encore payées au 31 décembre 2020, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'exhaustivité des charges et leur bon rattachement à l'exercice de leur engagement.

2.7 Le FONER n'arrive pas à produire les relevés bancaires au 31 décembre 2020 de 4 comptes débiteurs relatifs à la CADECO inscrits à l'actif du bilan pour un montant total de 1 382 117 mCDF. En effet, les derniers relevés produits par le FONER, datent de l'exercice 2017.

En l'absence de relevés bancaires à jour, nous ne sommes pas en mesure de déterminer si des ajustements auraient été nécessaires ou non sur ces comptes, ainsi que sur les éléments composant le bilan, le compte de résultat ou le tableau de flux de trésorerie. Par ailleurs, nous n'avons pas été en mesure de mettre en œuvre des procédures alternatives, en absence de réponses à toutes les lettres de circularisation que nous avons envoyées aux banques et établissements financiers.

2.8 Les comptes de caisses du siège tenues en USD et en CDF, présentent des écarts entre les soldes comptables et les soldes d'inventaire physique pour des montants respectivement de 357 638 mCDF et 1 795 mCDF.

Ces montants n'ont pas fait l'objet de provisions pour dépréciation au 31 décembre 2020.

2.9 Comme indiqué dans la « note 3.11 », les indemnités de fin de carrière servies au personnel partant à la retraite, sont provisionnées dans les charges de l'année de notification du préavis de départ.

En dépit de l'importance de l'indemnité de fin de carrière qui inclut à la fois l'indemnité de préavis conventionnel et l'indemnité de départ contractuel (1 mois par année d'ancienneté) et qui peut atteindre jusqu'à 50 salaires par personne, aucune provision n'a été constatée pour prendre en compte le droit acquis de tout le personnel actif du FONER au titre des indemnités de départ à la retraite qui leurs seront servies le jour de leur départ, et ce conformément aux dispositions du système comptable SYSCOHADA.

S'agissant d'un passif certain, les passifs, les capitaux propres et le résultat de l'exercice 2020 se trouvent minorés du montant du droit à l'indemnité de départ à la retraite acquis par le personnel actif du FONER.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserves.

3. Responsabilités du Conseil d'Administration dans la préparation et la présentation des états financiers

Les états financiers annuels ont été approuvés par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du N° 12/2021 du 25 novembre 2021 sur la base d'un rapport des commissaires aux comptes qui nous n'a pas été communiqué jusqu'à la date d'émission du présent rapport.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte Uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière et système comptable OHADA (SYSCOHADA), ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité du FONER à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de

continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

4. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit « ISA », permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales « ISA », nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction du FONER, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du FONER du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous sommes indépendants du FONER conformément aux règles d'éthique qui s'appliquent à l'audit des états financiers selon les normes internationales d'audit ISA et avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

**P/PROWAY Consulting,
Chef de file du groupement PROWAY-TUNEC
Mr Mohamed AMMOUS
Mandataire du Groupement**



RAPPORT DE VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Groupement



13 bis Imp. N° 4, Av. Mohieddine EL KLIBI
Manar II - 2092 Tunis – Tunisie
Tél : +216 71 875 400
Fax : +216 71 875 050



Immeuble Cercle des bureaux, B.M7,
Centre Urbain Nord, 1082, Tunis - Tunisie
Tél : (+216) 71 948 561
Mobile : (+216) 23 441 573

Kinshasa, le 27 décembre 2021

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRAVAUX
PUBLICS - CELLULE INFRASTRUCTURES**

RAPPORT DE VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Dans le cadre de notre mission d'audit des comptes annuels du FONER, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les dispositions contractuelles et réglementaires.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions contractuelles (termes de références de la mission), nous avons procédé aux vérifications portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du FONER. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, les déficiences relevées ont été portées au niveau de la lettre de contrôle interne relative à l'exercice 2020.

2. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du FONER dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers et des engagements par rapport aux budgets ou toutes autres informations jugées nécessaires.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous tenons à signaler que nous n'avons pas reçu le budget de fonctionnement et d'investissement du FONER relatif à l'exercice 2020 et libellé en CDF. Les quelques données sur le budget indiquées dans le rapport d'activité sont libellées en USD.

Nous tenons à signaler aussi que le rapport d'activité a été arrêté antérieurement à la version actuelle des états financiers de l'exercice 2020 et que ses données relatives aux réalisations de l'exercice ne sont pas actualisées. De plus, la plupart des informations données dans le rapport d'activité du FONER sont libellées en USD et par conséquent nous ne sommes pas en mesure de vérifier leur conformité par rapport aux données figurant dans les états financiers et dans le budget qui sont libellées en CDF.

3. Vérification de la passation des marchés publics

En application des dispositions contractuelles (termes de références de la mission), nous devons en outre émettre un jugement sur l'adéquation des procédures de passation des marchés et des modalités de gestion des contrats en rapport avec toutes les dispositions de la loi en vigueur relative aux marchés publics, mais également par rapport aux standards internationaux applicables en RDC.

Nous tenons à signaler que la Direction du FONER nous confirme qu'au cours de l'exercice 2020, aucun marché public n'a été lancé dans le cadre de son activité de fonctionnement et que le FONER n'a pas été impliqué dans les procédures de passation des marchés d'entretien qui sont gérés par les agences routières nationales habilitées à bénéficier des ressources du FONER.

4. Analyse de la performance financière du FONER

4.1 Les capitaux propres du FONER accusent au 31 décembre 2020 un solde négatif s'élevant à (80 385 623) mCDF. Cette situation provenant principalement de cumul de résultats négatifs au cours des exercices antérieurs, est jugée critique et risque même d'altérer l'image du FONER vis-à-vis de ses partenaires. Ce qui nécessite, à notre avis, une intervention de la tutelle pour trouver les solutions nécessaires permettant de rééquilibrer les capitaux propres du FONER.

4.2 Le FONER accuse annuellement des pertes dues principalement à deux facteurs :

- Le déséquilibre entre ses recettes et ses dépenses de fonctionnement. C'est ainsi que le total des dépenses représente en moyenne 300% du total des recettes de fonctionnement avec des charges de personnel dépassant les 88% de ces recettes.
- Certaines charges, telles que les provisions pour dépréciation et les pertes sur les actifs (créances, disponibilités...) ne sont pas directement liées au fonctionnement du FONER et doivent, à notre avis, être imputées sur l'activité d'investissement.

Ainsi, une réflexion doit s'engager entre la Direction du FONER et la tutelle pour trouver les solutions nécessaires permettant de résoudre cette situation. A notre avis, les solutions envisagées peuvent porter sur les mesures suivantes :

- ▶ La mise en place d'une subvention annuelle d'équilibre permettant de combler l'écart entre les recettes et les dépenses de fonctionnement du FONER.

- ▶ La définition exhaustive et précise des charges qui sont directement liées au fonctionnement du FONER et qui seront imputées sur son résultat de l'exercice et les charges qui seront imputées sur l'activité d'investissement, notamment pour ce qui concerne les charges non décaissables (pertes de changes latentes, dotations aux provisions...).

5. Conformité des travaux d'entretiens aux programmes annuels

Par référence aux données comptables les dépenses d'entretien réalisées en 2020, s'élèvent à 146 643 007 mCDF et se répartissent comme suit :

Libellé	Montant en mCDF
TRAVAUX D'ENTRETIEN D'INTERET NATIONAL	68 828 300
TRAVAUX D'ENTRETIEN PROVINCES	77 814 707
Total	146 643 007

Les données du programme annuel d'entretien sont libellées en USD. Les prévisions des investissements pour entretien telles que arrêtées initialement par la Direction technique et reprises par le rapport d'activité du FONER pour l'exercice 2020, se présentent comme suit :

Libellé	Montant en USD
Office des routes (OR)	64 109 631
Office des voiries et drainage (OVD)	33 323 492
Office des voies de desserte Agricole (OVDA)	11 416 034
Total	108 849 157

Avec le collectif budgétaire qui est intervenu, le montant prévisionnel des investissements a été revu à la baisse à hauteur de 99 902 001 USD.

Selon la même source, les réalisations du programme d'entretien s'arrêtent à 79 002 940 USD. Ainsi, le taux de réalisation du budget d'investissement est passé de 72,58 % à 79,08 % avec la révision du budget.

⇒ *Compte tenu de la fluctuation du cours de change au cours de l'exercice 2020, nous ne sommes pas en mesure de vérifier l'exactitude de calcul de ces ratios.*

6. Autres points

Notre examen des états de paie nous a permis de constater que les membres du Conseil d'Administration et les commissaires aux comptes reçoivent des rémunérations mensuelles du FONER au lieu des jetons de présence et des honoraires. De plus, notre examen du registre des immobilisations nous a permis de constater que 2 voitures sont mises à la disposition des commissaires aux comptes.

Cette situation nous paraît anormale et ne préserve pas les intérêts du FONER ni l'indépendance des commissaires aux comptes.

Par ailleurs, les comptes de charges extérieures libellés « FRAIS COLLOQUES, SEMINAIRES, COLLATIONS » incluent des primes servies au personnel pour 2 368 654 mCDF y compris des primes de bilan relatives à des exercices antérieurs pour 545 435 mCDF qui n'ont pas passées par les charges de personelles et n'ont pas été soumises aux charges fiscales et sociales requises.

P/PROWAY Consulting,
Chef de file du groupement PROWAY-TUNEC
Mr Mohamed AMMOUS
Mandataire du Groupement



ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31-12-2020

Bilan arrêté au 31 décembre 2020
Chiffres en milliers de CDF

Actifs	Notes	31/12/2020		31/12/2019	
		Brut	Amort/Prov	Net	Net
Immobilisations Incorporelles					
Brevets, licences, logiciels et droits assimilés	3.1	292 728	(268 665)	24 063	82 473
Immobilisations Corporelles					
Terrains	3.2	142 218	-	142 218	114 730
Bâtiments	3.2	10 232 031	(3 413 083)	6 818 948	5 974 759
Aménagements, Agencements et installations	3.2	1 771 304	(573 448)	1 197 856	1 045 937
Matériels, Mobiliers et actifs biologiques	3.2	2 996 479	(2 136 658)	859 821	747 845
Matériels de transport	3.2	5 887 767	(4 831 492)	1 056 276	740 374
Avances et acomptes sur immobilisations	3.2	3 000	-	3 000	3 000
Immobilisations Financières					
Autres immobilisations financières	3.3	3 035 738	(531 196)	2 504 542	1 800 758
Total Actifs immobilisés		24 361 266	(11 754 543)	12 606 724	10 509 876
Actifs circulants					
Actifs circulants H.A.O	3.4	147 885	-	147 885	125 471
Stock et encours	4.5	588 303	-	588 303	464 808
Créances et emplois assimilés		-	-	-	-
Fournisseurs, avances versées	3.6	2 205 152	-	2 205 152	1 128 362
Autres créances	3.7	65 432 175	(1 595 665)	63 836 509	39 039 295
Total actif circulant		68 373 515	(1 595 665)	66 777 850	40 757 936
Trésorerie					
Banques, chèques postaux, caisses et assimilés	3.8	71 685 677	(16 707 523)	54 978 154	38 986 848
Total trésorerie		71 685 677	(16 707 523)	54 978 154	38 986 848
Autres					
Ecart de conversion actif	3.9	1 160 899	-	1 160 899	718 847
Total Général		165 581 358	(30 057 731)	135 523 627	90 973 506

Bilan arrêté au 31 décembre 2020
Chiffres en milliers de CDF

Passifs	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Capital		314 573	314 573
Ecart de réévaluation		5 816 017	3 988 306
Report à nouveau		(60 836 824)	(50 325 201)
Résultat de la période		(25 679 388)	(10 511 623)
Total Capitaux propres et ressources assimilées	3.10	(80 385 623)	(56 533 945)
Provision pour risque et charges	3.11	1 271 660	1 826 286
Total dettes financières et ressources assimilées		1 271 660	1 826 286
TOTAL RESSOURCES STABLES		(79 113 963)	(54 707 660)
Dettes circulants HAO		-	-
Fournisseurs d'exploitation	3.12	1 983 486	2 412 814
Dettes fiscales et sociales	3.13	1 617 251	1 321 462
Autres dettes	3.14	208 699 472	139 299 187
Provisions pour risques à court terme		1 160 899	
Total PASSIFS CIRCULANTS		213 461 108	143 033 463
Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie	3.15	15 010	1 790 811
TOTAL TRESORERIE PASSIFS		15 010	1 790 811
Ecart de conversion-Passifs	3.17	1 161 472	856 892
TOTAL GENERAL		135 523 627	90 973 506

Compte de résultat arrêté au 31 décembre 2020

Chiffres en milliers de CDF

	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Subventions d'exploitations	4.1	12 193 398	8 720 437
Autres produits	4.2	151 007 992	136 200 339
Total des produits		163 201 391	144 920 776
Achats de matières premières et fournitures liées	4.3	(318 223)	(209 403)
Autres Achats	4.4	(517 587)	(449 146)
Transports	4.5	(285 800)	(188 965)
Services extérieurs	4.6	(9 921 731)	(4 466 053)
Impôts et taxes	4.7	(361 529)	(27 634)
Autres charges	4.8	(150 857 066)	(137 189 060)
Valeur Ajoutée		939 455	2 390 516
Charges de personnel	4.9	(10 840 251)	(7 848 110)
Excédent Brut d'exploitation		(9 900 796)	(5 457 594)
Reprises d'amortissements, provisions et aux dépréciations		-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions	4.10	(15 311 168)	(1 921 706)
Résultat d'exploitation		(25 211 964)	(7 379 300)
Revenus financiers et assimilés	4.11	1 408 989	327 224
Frais financiers et charges assimilées	4.12	(1 880 571)	(3 272 913)
Résultat financier		(471 583)	(2 945 689)
Résultat des activités ordinaires		(25 683 547)	(10 324 990)
Valeurs comptables des cessions d'immobilisations		4 159	(186 633)
Résultat net		(25 679 388)	(10 511 623)

Tableau des flux de trésorerie arrêté au 31 décembre 2020
Chiffres en milliers de CDF

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Solde d'ouverture	37 196 037	30 887 164
Flux liés à l'exploitation		
Capacité d'autofinancement globale (CAFG)	(23 488 809)	(8 403 283)
- Actifs circulant HAO	(22 414)	(42 872)
- Variation des stocks	(123 495)	(57 995)
- Variations des créances	(56 525 609)	967 624
- Variation du passif circulant	99 732 453	16 650 639
Flux provenant de l'exploitation	19 572 126	9 114 112
Flux liés aux investissements		
Déc. provenant de l'acquisition d'immobilisations Incorporelles		-
Déc. provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles	(618 811)	(442 278)
Déc. provenant de l'acquisition d'Immob. financières	(1 186 208)	(142 602 964)
Enc. provenant de la cession des immob. corporelles	-	-
Enc. provenant de la cession des immob. financières	-	140 240 003
Dividendes reçus		
Flux provenant des activités d'investissement	(1 805 019)	(2 805 239)
Flux liés aux activités de financement		
Encaissements provenant des emprunts	-	-
Mouvements Fond social	-	-
Remboursement d'emprunts	-	-
Intérêts payés sur emprunts	-	-
Intérêts encaissés	-	-
Flux provenant des activités de financement	-	-
Incidence des variations de taux de change		
Variation de trésorerie	17 767 107	6 308 872
Solde de clôture	54 963 144	37 196 037

Notes annexes aux états financiers :

1. Présentation générale :

Le Fonds National d'Entretien Routier «FONER» en sigle, est un Établissement Public à caractère administratif et financier, créé par le Décret n°08/27 du 24 décembre 2008 portant création et statuts d'un Établissement public dénommé Fonds National d'Entretien Routier «FONER».

Le FONER a pour mission principale :

- ♦ La collecte des ressources financières ;
- ♦ Le financement de l'entretien et de la protection des routes et de la voirie urbaine d'intérêt national ;
- ♦ L'affectation de la quotité réservée aux provinces en vue de l'entretien et de la protection, des routes et voiries d'intérêts provincial et local par les organismes concernés (ODR, OVD et DVDA) ;
- ♦ Le financement des études de toute nature et plus particulièrement, les études techniques, économiques et environnementales préalables à l'établissement d'un programme d'entretien routier ;
- ♦ Le financement des actions de Maîtrise d'œuvre en rapport avec l'entretien et la protection du patrimoine routier ;
- ♦ Le financement du fonctionnement du Fonds National d'Entretien Routier.

2. Référentiel et principales méthodes comptables utilisées :

2.1. Référentiel :

Les états financiers du fonds sont exprimés en Francs congolais CDF et ont été préparés conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises, et suivant les principes fondamentaux et méthodes du Système Comptable applicable en République Démocratique du Congo, tels que résumés ci-après :

II-1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors TVA récupérable. Leurs amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation estimée et tenant compte des taux admis par le code général des impôts.

Catégorie d'immobilisation	Taux
Matériel de transport	25%
Matériel informatique	33,34%
Matériel et mobilier de bureau	20%
Autres matériels	20%
Bâtiments.....	4%

Les immobilisations en cours d'acquisition ne font pas l'objet d'amortissement.

Les valeurs brutes et les amortissements cumulés au 31 décembre de chaque année sont réévalués conformément à l'ordonnance loi n°89-017 du 18 février 1989 portant réévaluation annuelle de l'actif immobilisé des entreprises, telles que modifiée et complétée à ce jour par l'arrêté ministériel N° 017/CAB/MIN/FIN/1998 du 13 avril 1998, qui autorise la réévaluation des actifs immobilisés sur base des coefficients officiels fixés par arrêté du ministre des Finances.

II-2 Stocks de fournitures et autres consommables

Les stocks de fournitures et autres consommables de bureau sont directement pris en charge à l'achat. A la fin de l'exercice, les stocks non consommés sont inventoriés au magasin et sont repris et stocks à leur coût direct d'achat.

II-3 Transactions en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères effectuées par le FONER sont comptabilisées en appliquant le taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Lorsque le règlement survient durant l'exercice au cours duquel l'opération a été conclue, la différence de change entre le montant enregistré initialement et le montant effectif du règlement constitue un gain ou une perte entrant dans la formation du résultat de l'exercice.

A la date de clôture, les éléments en monnaies étrangères (fournisseurs d'exploitation et d'investissement, dépôts en devises, etc.) sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les pertes et les gains de changes non réalisés sont constatés dans les comptes d'écart de conversion actif ou passifs selon le cas.

II-4 Provision pour dépréciation des comptes de créances et autres actifs

A la clôture de chaque exercice comptable, le management du fonds procède à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et créances assimilées. Le management détermine les indicateurs de dépréciation des créances. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que les retards des paiements des créanciers ou leurs difficultés financières.

II-5 Provision pour risques et charges

a) Provision pour litiges

Les litiges et réclamations pour lesquels le FONER est impliqué vis-à-vis des tiers, sont évalués par la Direction juridique après recensement des faits auprès des autres départements du fonds. Certains litiges et réclamations nécessitent le recours à l'assistance d'avocat. Les provisions qui découlent de l'estimation faite au titre du risque financier, sont classées en passifs non courants

b) Provision pour charges

Les indemnités de départ à la retraite à payer au cours de l'exercice prochain et les primes de bilan sont estimées et provisionnées annuellement.

3. Notes relatives aux postes du bilan

3.1. Immobilisations Corporelles & Incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurant à l'actif du FONER sont constituées essentiellement de logiciels. Elles se détaillent comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	Valeurs brutes					Amortissement cumulé					Valeur Nette		
	Montant Brut au 01 01 2020	Acquisition de la période	Mise au rebut	Réévaluation pratique au cours de l'exercice	Cession de la période	Montant Brut au 31 12 2020	Cumul des amortissements au 01 01 2020	Dotations de la période	Amortissement sur des actifs sortis	Réévaluation pratique au cours de l'exercice	Cumul des amortissements au 31 12 2020	Valeur comptable nette au 01 01 2020	Valeur comptable nette au 31 12 2020
Immobilisations Incorporelles	241 854	0	0	50 874	0	292 728	159 381	76 628	0	32 656	268 665	82 473	24 063
Brevets, licences, logiciels et droits assimilés	241 854	0	0	50 874	0	292 728	159 381	76 628	0	32 656	268 665	82 473	24 063
Immobilisations Corporelles	17 021 687	920 750	(458 764)	3 641 154	(95 028)	21 029 800	8 398 043	1 278 768	(553 792)	1 831 661	10 954 681	8 623 644	10 075 119
Terrains	114 730	0	0	27 489	0	142 218	0	0	0				142 218
Bâtiments	8 452 793	0	0	1 779 238	0	10 232 031	2 478 034	413 441	0	521 608	3 413 083	5 974 759	6 818 948
Aménagements, Agencements et installations	1 461 462	0	0	309 842	0	1 771 304	415 525	70 152	0	87 771	573 448	1 045 937	1 197 856
Matériels, Mobiliers et actifs biologiques	2 620 025	301 939	(458 764)	533 279	0	2 996 479	1 872 180	345 596	(458 764)	377 647	2 136 658	747 845	859 821
Matériels de transport	4 372 678	618 811		991 306	(95 028)	5 887 767	3 632 304	449 580	(95 028)	844 636	4 831 492	740 374	1 056 276
Avances et acomptes sur immobilisations	3 000	0	0	0	0	3 000	0	0	0	0	0	3 000	3 000
Immobilisations incorporelles													
Immobilisations corporelles	3 000					3 000						3 000	3 000
Total général	17 266 541	920 750	(458 764)	3 692 028	(95 028)	21 325 528	8 557 424	1 355 397	-553 792	1 864 318	11 223 346	8 709 117	10 102 182

3.3. Autres Immobilisations Financières

Au 31 décembre 2020, les immobilisations financières du FONER ont totalisé un montant net de **2 504 542mCDF**, détaillés comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2020	2019
Prêts et autres créances	628 513	345 848
Prêts au personnel	1 895 217	1 001 888
Dépôts et cautionnement	512 009	453 022
Total	3 035 738	1 800 758
Provision pour dépréciation des prêts	(437 388)	0
Provision pour dépréciation des dépôts & cautionnements	(93 809)	0
Total	2 504 542	1 800 758

3.4. Actifs circulant H.A.O

Au 31 décembre 2020, les Actifs circulant H.A.O du FONER ont totalisé un montant brut de **147 885mCDF** détaillés comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2020	2019
Fournisseurs d'investissements	147 885	125 471
Total	147 885	125 471

3.5. Stocks et encours

Au 31 décembre 2020, les stocks du FONER totalisent un montant brut de **588 303 mCDF** détaillés comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2020	2019
Autres approvisionnements	588 303	464 808
Total	588 303	464 808

3.6. Fournisseurs, avances versées

Au 31 décembre 2020, les Fournisseurs, avances versées du FONER totalisent un montant brut de **2 205 152 mCDF** détaillés comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2020	2019
Avances Bailleurs	47 912	42 744
Avances Autres fournisseurs	418 026	439 106
DGDA	1 739 214	646 513
Total	2 205 152	1 128 362

3.7. Autres créances

Au 31 décembre 2020, le poste « Autres créances » présente un solde net de **63 836 509 mCDF** détaillé comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2020	2019
Redevables Majors	61 256 496	36 603 282
Redevables Indépendants	1 572 990	1 700 971
Personnel	1 183	141 284
Sous-traitants	2 293 068	0
Autres débiteurs divers	140 000	566 651
Administrateurs & commissaires aux comptes	139 022	0
Charges comptabilisées d'avances	29 416	27 107
Total Brut	65 432 175	39 039 295
Dépréciations des autres créances	(1 595 665)	-
Total net	63 836 509	39 039 295

La ligne dépréciation des autres créances se rapporte à la provision constituée pour faire face au risque de non recouvrement de la créance sur les redevables indépendants du montant correspondant, soit CDF 1 572 989 mCDF et de autres débiteurs pour un montant de CDF 22 675 mCDF.

3.8. Banques, chèques postaux, caisses et assimilés

Au 31 décembre 2020, le poste « Banques, chèques postaux, caisses et assimilés » présente un solde net de **54 978 154 mCDF** détaillé comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2020	2019
Banques locales	54 220 826	33 546 486
Autres établissements bancaires (CADECO)	16 892 999	12 334 535
Caisses	571 852	59 333
Total Brut	71 685 677	45 940 354
Dépréciations	(16 707 523)	(6 953 506)
Total net	54 978 154	38 986 848

La variation de la dépréciation des comptes de la trésorerie est due à la provision constituée en 2020 sur les avoirs logés auprès de la BIAC pour 9 754 017 mCDF.

3.9. Ecart de conversion actif

Au 31 décembre 2020, le poste « Ecart de conversion actif » présente un solde brut de **1 160 899 mCDF** détaillé comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2020	2019
Ecart de conversion- Diminution des créances	142 573	28 126
Ecart de conversion- Augmentation des dettes	1 018 326	690 721
Total Brut	1 160 899	718 847

3.10. Capitaux Propres

La variation des capitaux propres entre 2018 et 2020 se présente comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Libellé	Capital	Ecart de réévaluation	Report à nouveau	Résultats de l'exercice	Total Général
Soldes au 31 décembre 2018	314 573	3 988 306	(36 769 064)	(11 382 512)	(43 848 697)
Subventions d'investissement reçues	-	-	-	-	-
Amortissements des subventions d'investissement	-	-	-	-	-
Affectation du résultat de l'exercice 2018	-	-	(11 382 512)	11 382 512	-
Modification comptable	-	-	(2 173 626)	-	(2 173 626)
Résultat de l'exercice 2019	-	-	-	(10 511 623)	(10 511 623)
Soldes au 31 décembre 2019	314 573	3 988 306	(50 325 201)	(10 511 623)	(56 533 946)
Subventions d'investissement reçues	-	-	-	-	-
Amortissements des subventions d'investissement	-	-	-	-	-
Affectation du résultat de l'exercice 2019	-	-	(10 511 623)	10 511 623	-
Ecart de réévaluation 2020	-	1 827 711	-	-	1 827 711
Résultat de l'exercice 2020	-	-	-	(25 679 388)	(25 679 388)
Soldes au 31 décembre 2020	314 573	5 816 017	(60 836 824)	(25 679 388)	(80 385 623)

3.11. Provisions pour risques et charges

Au 31 décembre 2020, le poste « Provisions pour risques & charges » du FONER présente un solde de 1 271 660 mCDF détaillé comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2020	2019
Provision pour litige	-	66 182
Provision pour pensions et obligations similaires	606 000	606 000
Provision pour amende et pénalités	356 888	676 688
Autres provisions	308 772	477 416
Total	1 271 660	1 826 286

La diminution de la provision pour amendes et pénalités est consécutive au paiement de l'AMR de la DGRK de 319 800 mCDF, en conséquence cette a été reprise dans le compte de résultat.

Les autres provisions comprennent la provision pour primes de bilan des années antérieures de 477 415 CDF dont 363 790 mCDF ont été payés en 2020 et la prime de l'exercice 2020 pour 195 147 mCDF.

3.12. Fournisseurs d'exploitation

Au 31 décembre 2020, le poste Fournisseur d'exploitation » du FONER présente un solde de **1 983 486 mCDF** détaillé comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2020	2019
Bailleurs	925 682	770 584
Autres fournisseurs d'exploitation	1 052 457	1 642 229
Fournisseurs factures non parvenues	5 347	0
Total	1 983 486	2 412 814

3.13. Dettes fiscales et sociales

Au 31 décembre 2020, le poste « dettes fiscales et sociales » du FONER présente un solde de **1 617 251 mCDF** détaillé comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2020	2019
Personnel rémunération dues	871 978	627 600
Caisse de sécurité sociale	306 854	136 022
Autres organismes sociaux	31 908	24 341
Total dettes sociales	1 210 740	787 964
Etat, impôts et taxes	285 061	453 213
Etat, impôts et retenues à la source (IPR)	120 261	79 096
Autres dettes Etat (Frais de justice)	1 189	1 189
Total dettes fiscales	406 511	533 498
Total général	1 617 251	1 321 462

3.14. Autres dettes

Au 31 décembre 2020, le poste « Autres dettes » du FONER présente un solde de **208 699 472 mCDF**, détaillé comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2020	2019
Créditeurs divers	-	1 921 007
Redevance Quotte part travaux intérêt national	208 699 472	137 378 180
Total	208 699 472	139 299 187

Le montant de Redevance Quotte part travaux intérêt national inclut le montant des travaux effectués dans les provinces pour lesquelles la redevance perçue est inférieure aux dépenses des travaux pour 30 199 731 mCDF.

3.15. Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie

Au 31 décembre 2020, le poste « Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie » du FONER présente un solde de **15 010 mCDF** détaillé comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2020	2019
Banques locales- Découvert bancaire	15 010	1 790 811
Total	15 010	1 790 811

3.16. Ecart de conversion passif

Au 31 décembre 2020, le poste « Ecart de conversion passif » du FONER présente un solde de **1 161 472 mCDF** détaillé comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2020	2019
Ecart de conversion- Augmentation des créances	1 076 604	663 911
Ecart de conversion- Diminution des dettes	84 868	192 981
Total	1 161 472	856 892

4. Notes relatives aux postes de l'Etat de Résultat

4.1. Subvention d'exploitation

La variation du poste « Subvention d'exploitation » entre 2019 et 2020 se présent comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2020	2019
Q/P Redevances/Carburants	11 833 088	8 300 504
Q/P Redevances/Lubrifiants	0	297
Q/P Droit de péage	359 771	407 212
Redevances sur exploitation postes pesage	0	11 935
Redevances S/charges à essieu rétrocedées	539	489
Total	12 193 398	8 720 437

4.2. Autres produits

La variation du poste « Autres produits » entre 2019 et 2020 se présent comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2020	2019
Annulation des charges d'entretien	149 497 478	136 185 617
Produits divers	41 895	14 722
Reprises sur provisions pour risques & charges	1 468 619	0
Total	151 007 992	136 200 339

4.3. Achats de matières premières et fournitures liées

La variation du poste « Achats de matières premières et fournitures liées » entre 2019 et 2020 se présente comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2020	2019
Produits d'entretien	7 104	1 260
Fournitures d'ateliers, d'usine et de magasin	70 442	38 602
Fournitures de bureau	240 677	169 541
Total	318 223	209 403

4.4. Autres achats

La variation du poste « Autres Achats » entre 2019 et 2020 se présente comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2020	2019
Eau	28 008	21 202
Electricité	56 043	54 042
Autres énergie (carburants et lubrifiants)	337 640	332 531
Fournitures d'entretien	11 604	7 343
Petit matériel et outillage	84 292	34 028
Total	517 587	449 146

4.5. Transports

La variation du poste « Transport » entre 2019 et 2020 se présente comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2020	2019
Transport pour le compte de tiers	147	8 541
Transport du personnel	226 290	168 811
Transport de plis	5 433	6 602
Autres transports	53 929	5 011
Total	285 800	188 965

4.6. Services extérieurs

La variation du poste « Services extérieurs » entre 2019 et 2020 se présente comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2020	2019
Locations et charges locatives	955 037	819 381
Entretiens, réparations & maintenance	551 646	479 612
Prime d'assurance	16 975	7 486
Publicité, publications & relations publiques	185 266	28 773
Frais de télécommunications	395 127	252 826
Frais bancaires	1 363 943	630 684
Rémunérations d'intermédiaires et de conseils	1 725 053	798 945
Frais de formation, Colloques & séminaires (1)	3 035 680	807 227
Frais de mission sur déplacements au Congo et à l'étranger	1 426 650	538 933
Autres charges externes	266 355	102 186
Total	9 921 731	4 466 053

(1) les frais de formation, colloques & séminaires incluent des primes servies au personnel pour 2368 654 mCDF, ce qui explique, entre autres, la variation importante de cette rubrique de charges.

4.7. Impôts & Taxes

La variation du poste « Impôts & Taxes » entre 2019 et 2020 se présente comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2020	2019
Taxes sur les véhicules	158	9 552
Pénalités et amendes fiscales	326 585	11 630
Autres impôts et taxes	34 785	6 451
Total	361 529	27 634

4.8. Autres charges

La variation du poste « Autres Charges » entre 2019 et 2020 se présente comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2020	2019
Travaux d'entretiens des provinces	77 814 707	91 992 665
Travaux d'entretiens d'intérêt national	68 828 300	41 666 711
Rémunérations des administrateurs	1 349 546	1 002 830
Dons et mécénat	8 333	613
Charges d'audit technique externe	0	1 815 720
Etudes techniques & économiques	0	0
Autres charges techniques	2 854 471	710 522
Pertes sur débiteurs	1 709	0
Total	150 857 066	137 189 060

4.9. Charges de personnel

La variation du poste « Charges de personnel » entre 2019 et 2020 se présente comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2020	2019
Rémunérations directes	3 037 134	2 666 883
Primes et gratifications	1 746 671	707 875
Congés payés	562 697	415 986
Avantages en natures	14 192	130 264
Indemnités et autres rémunérations	2 775 448	2 009 254
Médecine de travail & Pharmacie	891 039	1 029 925
Charges sociales	1 292 737	887 923
Personnel détachés	520 333	0
Total	10 840 251	7 848 110

4.10. Dotations aux amortissements et aux provisions

La variation du poste « Dotations aux amortissements et aux provisions » entre 2019 et 2020 se présente comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2020	2019
Dotations aux amortissements des immobilisations Incorporelles	76 628	71 116
Dotations aux amortissements des immobilisations Corporelles	1 278 768	1 079 886
Dotations aux provisions des immobilisations financières	553 872	0
Dotations aux provisions pour charges	195 147	770 705
Dotations aux provisions pour dépréciation des banques	9 754 017	0
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	1 572 990	0
Dotations aux provisions pour risques de changes	1 879 746	0
Total	15 311 168	1 921 706

4.11. Revenus financiers et assimilés

La variation du poste « Revenus financiers et assimilés » entre 2019 et 2020 se présente comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2020	2019
Intérêts bancaires perçus	47 460	42 656
Gains de changes	1 361 528	284 568
Total	1 408 989	327 224

4.11. Frais financiers et charges assimilées

La variation du poste « Frais financiers et charges assimilées » entre 2019 et 2020 se présente comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2020	2019
Intérêts bancaires	880 571	687 096
Pertes de change	1 000 001	2 585 817
Total	1 880 571	3 272 913